

ARRETE MUNICIPAL N°AC2025-173

Objet :
Réglementation de la circulation
Impasse des Terreaux

Le Maire de la Commune de SAINT-JORIOZ,

- Vu le Code de la Sécurité Intérieure et notamment les articles L.131-1, L.511-1,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, livre II, et notamment ses articles L2211.1, L2212.2, L2212.5 et L2213.2.
- ♦ Vu le Code de la Route et notamment les Articles R411.27 et R411.4,
- Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation routière,
- ♦ Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière approuvée par arrêté du 7 juin 1977,
- Vu la demande présentée par l'entreprise Colas France 07250 Le Pouzin relative à des travaux de terrassement pour le déploiement de la fibre optique pour le compte d'Orange.
- Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation afin d'assurer le déroulement convenable de ce chantier.

ARRÊTE

Article 1:

Pour permettre le bon déroulement du chantier, la circulation Impasse des Terreaux, dans sa portion située sur la Commune de Saint-Jorioz, sera interdite sauf riverains ainsi que les soirs et Week-end du 24/11/2025 au 23/12/2025.

Article 2:

L'entreprise chargées des travaux devra prévenir tous les riverains de cette voie 7 jours avant le début de ceux-ci.

Article 3:

La circulation des véhicules et la sécurité des piétons devront être assurées par l'entreprise chargée des travaux.

Article 4:

Immédiatement après leur achèvement le permissionnaire sera tenu de réparer tous dommages, de rétablir à ses frais la voie publique et ses dépendances dans leur premier état.

Article 5:

Le présent arrêté sera :

TRANSMIS A:

- ✓ Monsieur l'Adjudant Chef Commandant la Gendarmerie de Saint-Jorioz
- ✓ Monsieur le Chef de Service de Police Municipale de Saint-Jorioz,
- ✓ Monsieur le Responsable du Centre de Secours de Saint-Jorioz,
- ✓ Monsieur le Directeur des Services Techniques de Saint-Jorioz,
- ✓ Le demandeur (paul.gaudin 1@colas.com)

pour information et exécution chacun en ce qui les concerne. Publié sur le site internet de la commune, www.saint-jorioz.fr

A SAINT-JORIOZ Le 29/10/2025

